

## Soutien pour les candidats aux nouveaux gTLD

### ----- Déclaration de la communauté africaine de l'ICANN

Le conseil d'administration de l'ICANN a adopté lors de sa réunion à Nairobi la résolution N° 20 formulée ainsi : «Le Conseil prie les parties prenantes à travailler ensemble à travers leurs SO et AC, et de former un groupe de travail chargé d'élaborer une approche durable à fournir un soutien aux demandeurs ayant besoin d'assistance pour faire la demande d'un nouveau gTLD et pour le faire fonctionner"»

Les membres de la Communauté Africaine, composé d'AFRALO et d'AfrICANN, assistants à la 38ème réunion de l'ICANN à Bruxelles, ont discuté le soutien possible à apporter aux demandeurs Africains des nouveaux gTLD, qui ont besoin d'assistance pour demander et exploiter des TLD génériques. En tant que membres de la communauté, nous:

- Accueillons très favorablement la résolution 20 du conseil d'administration sur le soutien pour les candidats qui ont besoin d'assistance pour la demande et de fonctionnement des nouveaux gTLD.
- Exprimons notre gratitude aux membres du Conseil pour leur considération des préoccupations de la communauté au sujet du coût de la demande des nouveaux TLD génériques qui pourrait barrer la route aux candidats, en particulier ceux des pays en développement.
- Croyons fortement que les candidats entrepreneurs des pays africains, où le marché n'est pas assez large pour une industrie faisant un bénéfice raisonnable, sont éligibles à un soutien.
- Estimons que la société civile, les ONG et les organismes à but non lucratif de l'Afrique sont ceux qui ont le plus besoin d'un tel soutien, car ils ont un impact profond dans la société puisqu'ils travaillent au niveau de la base.
- Croyons que le soutien est d'une importance capitale pour les candidats aux domaines à caractère géographique, culturel, linguistique, et plus généralement les domaines basés sur la communauté.
- Demandons instamment que la priorité soit donnée à l'appui aux candidats de nouveaux gTLD Africains puisque ce soutien sera une incitation pour les nouveaux aspirants à présenter des demandes pour les nouveaux gTLD.
- Pensons que le soutien à fournir aux demandeurs de nouveaux TLD génériques Africains devrait comprendre, mais n'est pas limité aux aspects suivants:
  - financier, en réduisant le coût de la demande et les redevances de l'exploitation.
  - linguistique, en traduisant toutes la documentation relative au programme des nouveaux gTLD, et particulièrement le Guide du candidat dans les six langues des Nations Unis.
  - juridique, en aidant les demandeurs à préparer leur demande correctement.
  - technique, en aidant les candidats
    - à définir les options d'infrastructure,
    - à résoudre les problèmes d'infrastructure dans certains pays africains, tels
    - que l'IPv6, la connectivité Internet, etc.
- Soutenons fermement que la réduction des coûts est l'élément clé dans la réalisation des objectifs de la résolution 20 du Conseil d'administration de l'ICANN dans le cadre du principe

de recouvrement des coûts de la demande et de l'exploitation.

- Proposons que la réduction des coûts peut être atteinte par :
  - Levée du coût de développement du Programme (26k \$).
  - Levée du coût du risque et de prévoyance (\$ 60k).
  - Réduction des coûts de la demande (100 k \$)
  - Renonciation aux frais fixes du Registre (25k \$ par année civile), et la facturation des frais de transaction seulement, et à leur seuil minimal (0,18 \$ par enregistrement ou renouvellement de nom de domaine).
  
- Proposons un paiement progressif du coût réduit, ce qui donnera aux les requérants africains plus de temps pour trouver de l'argent, et les investisseurs seront plus encouragés à financer une demande qui passe à l'évaluation préliminaire.
  
- Pensons que les communautés africaines doivent faire leur demande de nouveaux gTLD selon un modèle d'affaire approprié, tenant compte des réalités de la région africaine. L'engagement de l'ICANN à appuyer les candidats Africains aux gTLD sera une étape importante pour le développement de la communauté globale d'Internet en Afrique
  
- Parce que l'Afrique est en retard et défavorisés en raison de la fracture numérique, nous suggérons fortement que l'ICANN octroie un soutien supplémentaire et une réduction de coût additionnelle pour les demandes de TLD génériques en provenance de pays africains.

Bruxelles, le 22 Juin 2010